

Tuberculose: les coulisses d'une vigilance de chaque instant

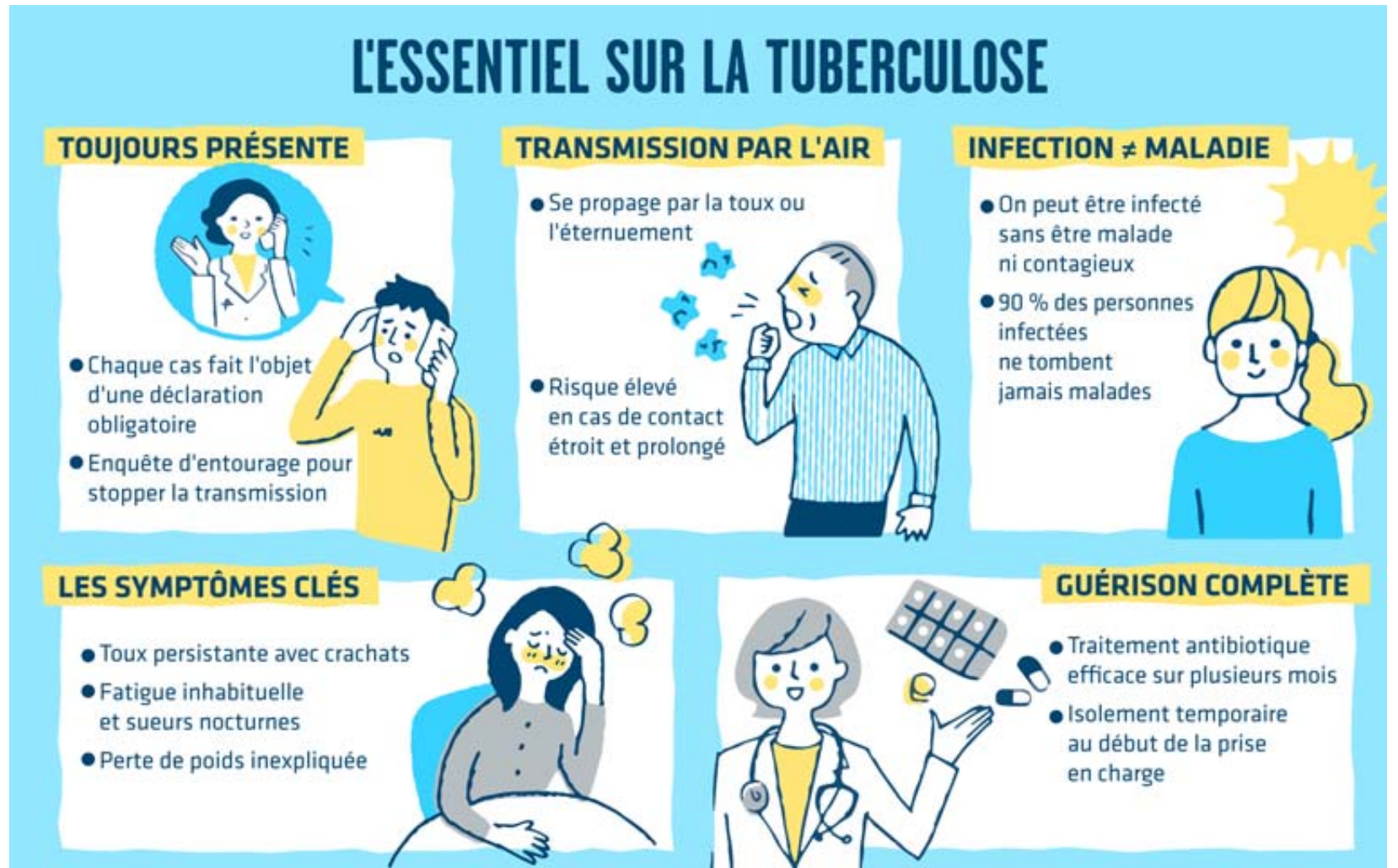
SANTÉ PUBLIQUE Rare et souvent oubliée, cette maladie n'a pourtant jamais disparu du paysage suisse. Chaque nouveau cas diagnostiqué déclenche une série de mesures coordonnées visant à identifier les personnes exposées et à prévenir toute transmission.

PAR JOËLLE ANZÉVUI

La tuberculose reste un enjeu de santé publique majeur. En cause: sa transmission par voie aérienne et le caractère souvent progressif et peu spécifique de ses symptômes, qui peut retarder le diagnostic de plusieurs semaines ou plusieurs mois. «Les voyages, les migrations, des situations de précarité ou encore les traitements qui affaiblissent le système immunitaire contribuent à maintenir cette maladie dans notre environnement», explique la Dre Delphine Berthod, infectiologue et cheffe de l'Unité cantonale des maladies transmissibles (UCMT). À cela s'ajoute l'émergence de souches résistantes aux antibiotiques dans certaines régions du monde, un défi supplémentaire pour les spécialistes. Concrètement, dans quelque 70% des cas, la tuberculose touche les poumons. C'est aussi la seule forme contagieuse, même si la maladie peut affecter d'autres organes. «Les principaux symptômes associent une toux persistante avec crachats, une fatigue inhabituelle, des sueurs nocturnes et une perte de poids significative et inexpliquée.»

Objectif: zéro transmission

Lorsqu'un cas est diagnostiqué, toute une chaîne d'intervention se met en place. La maladie étant à déclaration obligatoire, le médecin et le laboratoire informent les autorités sanitaires. L'UCMT coordonne alors les mesures destinées à éviter toute nouvelle transmission. «Notre responsabilité est d'empêcher l'apparition de cas secondaires autour de la personne malade», résume l'infectiologue. Mandatée par l'UCMT, la Ligue pulmo-



«NOTRE RESPONSABILITÉ EST D'EMPÊCHER L'APPARITION DE CAS SECONDAIRES AUTOUR DE LA PERSONNE MALADE.»

DRE DELPHINE BERTHOD

naire valaisanne effectue ensuite une enquête d'entourage, dans l'objectif d'identifier les proches, collègues ou partenaires d'activités ayant côtoyé durablement le patient. «Le risque concerne surtout les personnes ayant passé plusieurs heures dans un même espace clos - qu'il soit question d'un open space ou un avion par exemple - près d'un malade contagieux», précise Fabienne Vuichoud, infir-

mière à la Ligue pulmonaire valaisanne et responsable des enquêtes d'entourage tuberculeuse dans le canton. L'infirmière appelle dès lors les contacts identifiés afin de leur expliquer la situation. À ce stade, un formulaire à remplir, basé sur la recherche de symptômes, et un test sanguin spécifique qui permet de déterminer une éventuelle exposition au bacille de Koch, sont requis. Selon les résultats, des examens complémentaires et/ou un suivi médical seront proposés. «Le but étant que personne ne passe entre les mailles du filet.»

Une bactérie sous contrôle médical

Le test sanguin positif révèle une infection tuberculeuse latente. Dans ce cas, le porteur ne présente aucun symptôme et n'est pas contagieux. «Le système immunitaire parvient généralement à maintenir le bacille sous contrôle et près de 90% des personnes concer-

nées ne développeront jamais la maladie» souligne la Dre Delphine Berthod. Un traitement préventif est toutefois recommandé lorsqu'on sait que le contact a eu lieu récemment ainsi qu'aux jeunes enfants, aux personnes âgées et immunodéprimées. La prise en charge est bien rodée. Elle repose sur une étroite collaboration entre médecins traitants, pneumologues du Centre hospitalier du Valais romand (CHVR), Ligue pulmonaire valaisanne et UCMT. Lorsqu'une tuberculose active est diagnostiquée, le traitement associe plusieurs antibiotiques durant au minimum six mois. Une période d'isolement - à l'hôpital ou au domicile - est nécessaire au début de la prise en charge. «Correctement suivi, ce traitement permet, dans la très grande majorité des cas, une guérison complète.» Le message se veut rassurant. «Aujourd'hui, nous comptons moins d'une vingtaine de cas de tuberculose par an en Valais mais cette maladie n'a pas disparu et il faut toujours continuer à penser à la rechercher. Les traitements sont efficaces et les procédures, bien établies.»

L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

Le rôle de l'infirmière cantonale

Le Canton du Valais s'est doté, depuis le 1er juin 2026, de sa première infirmière cantonale. Ce nouveau poste, créé dans le cadre de la révision de la Loi sur la santé, fait suite à une motion acceptée par le Grand Conseil. Cette fonction vise à renforcer la représentation des soins infirmiers au sein du Service de la santé publique et à répondre aux défis croissants du système sanitaire. Jusqu'à présent, le Service de la santé publique comptait deux postes d'infirmiers en santé publique. Toutefois, leurs missions ne comprenaient ni le développement d'une vision stratégique des soins

infirmiers ni la mise en œuvre de mesures destinées à soutenir et valoriser les professions soignantes. L'infirmière cantonale aura notamment pour missions de veiller à l'adéquation entre les besoins de la population, l'évolution démographique ainsi que les responsabilités et missions des professions de la santé prévues par les diverses législations. Cette nouvelle fonction devra également contribuer à améliorer les conditions-cadres du personnel de santé afin de favoriser le maintien des professionnels dans le métier, attirer de nouvelles recrues et répondre à la pénurie persistante

dans ce domaine. Elle participera enfin à la planification stratégique du développement des soins infirmiers et des professions de la santé à l'échelle cantonale, avec pour objectif de mieux répondre aux besoins futurs du système sanitaire et de la population. ●



LUDVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN

INFO@OMBUDSMAN-VS.CH
TÉL. 027 321 27 17

INFOS Ligue pulmonaire valaisanne

PARTENAIRES

DSSC Service cantonal de la santé publique
www.vs.ch/sante

Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

POUR EN SAVOIR PLUS...



UN PODCAST POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR POUR SA SANTÉ, À RETROUVER SUR MONPODCAST.CH